



Inauguration du campus de Baco

Discours du président de l'UNC

17 juillet 2020

- Monsieur le Haut-Commissaire
- Monsieur le Sénateur
- Monsieur le président du gouvernement
- Monsieur le président de l'assemblée de la province Nord
- Madame la vice-présidente et messieurs les vice-présidents des assemblées de provinces
- Monsieur le maire de Koné
- Madame la Membre du gouvernement en charge de l'enseignement
- Mesdames et messieurs les membres du congrès
- Mesdames et messieurs les membres des assemblées de province
- Messieurs les présidents et membres des conseils d'aires coutumières
- Monsieur le délégué territorial à la recherche et à la technologie
- Madame la commissaire déléguée
- Mon Colonel
- Mon Commandant
- Monsieur le président du tribunal de Koné
- Messieurs les grands chefs, chefs et responsables coutumiers, et en particulier mesdames et messieurs les représentants du GDPL de Baco
- Mesdames et messieurs les directeurs et chefs de services
- Messieurs les représentants des établissements de recherche membres du CRESICA
- Monsieur le président et Monsieur le directeur de la SIC
- Madame et Monsieur les représentants de la CCI
- Madame la directrice du GIP Cadres Avenir Formation
- Mesdames et messieurs les élus du conseil d'administration de l'université
- Mesdames et messieurs les membres de la presse
- Chères étudiantes, chers étudiants et chers collègues
- Mesdames et messieurs



Bienvenue à toutes et tous à l'université de la NC.

L'Université de la Nouvelle-Calédonie a fêté récemment ses 30 ans.

30 ans d'ambition, de projets, de développement et au final de consensus sur la nécessité de l'outil et son rôle central pour la Nouvelle-Calédonie et son rééquilibrage.

Dans ces 30 années, 1999 est une date charnière. C'est celle de la séparation de l'université française du Pacifique en deux entités donnant naissance à l'université de la Polynésie française et à l'université de la Nouvelle-Calédonie.

Cette séparation et la création d'une université de plein exercice étaient rendues mécaniquement nécessaires par l'accord de Nouméa qui fixait des objectifs à l'université en ce qu'elle devait répondre aux besoins de la Nouvelle-Calédonie en termes de formation et de recherche et développer un enseignement et une recherche sur les langues Kanak.

2011 est une date moins connue mais également extrêmement importante pour l'université, c'est le moment où l'université de la Nouvelle-Calédonie est autorisée à devenir autonome au sens de la loi de 2007 loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU).

À partir de là, tout change pour les universités.

Elles deviennent autonomes sur quasiment tout ; le MESRI exerçant essentiellement un rôle de supervision.

Les universitaires mènent naturellement toujours leur recherche librement. En matière pédagogique, ils décident eux-mêmes de leur programme, font les sujets d'examens, corrigent les copies, composent les jurys, etc. Mais la loi LRU donne une autonomie très large en matière de RH et d'utilisation de la subvention pour charge de service public, qui est la dotation de fonctionnement. Pour bien faire comprendre cette latitude, je la résume souvent en disant que l'université peut créer des emplois de fonctionnaires État sur décision de son conseil d'administration et procéder aux recrutements.



Le passage à l'autonomie se faisait après un audit extrêmement exigeant de chaque université candidate.

L'UNC a connu cet audit en 2010 sous la présidence de mon prédécesseur et ami, Jean-Marc Boyer, que je salue, et au terme de cet audit l'UNC a été la première université d'outre-mer autorisée par l'État à exercer son autonomie.

Dès lors, je le redis, tout a changé. L'université a trouvé en son sein, et également à l'extérieur, des capacités de gestion, de pilotage, de développement, des porteurs et des porteuses d'ambition qui ont fait, d'une part, que nous ne nous sommes jamais trouvés en difficultés (et encore moins en panne d'idée !) mais également que les premières années après l'autonomie nous ont permis de disposer d'une trésorerie suffisante pour amorcer des projets structurants.

Ces projets vous les connaissez : après le rassemblement sur un seul site à Nouville en 2012, la construction du grand amphithéâtre, du restaurant universitaire et de la bibliothèque universitaire – constructions quasiment concomitantes à la construction du village des jeux ensuite devenu résidence universitaire –, il y a eu la création de l'IUT et les emplois attribués directement par le président Hollande quand il est venu en Nouvelle-Calédonie en 2014 : 10 emplois échelonnés sur cinq ans, qui ont permis le développement de l'IUT. Il y eut également, récemment, la construction du pôle Sigma : à savoir des infrastructures de recherche de pointe couplées à des infrastructures elles-mêmes ultramodernes de pédagogies innovantes et numériques, notamment cofinancées par l'OPT.

Les décideurs présents aujourd'hui connaissent bien ces infrastructures puisqu'ils les ont financées en partie dans le cadre du contrat de développement Etat/inter-collectivités.

Ce qui est important c'est que les capacités de gestion de l'université ont toujours permis des cofinancements facilitant les tours de table.

Ainsi le pôle Sigma, de 1,8 milliards de francs Pacifique, a été financé quasiment à 50 % sur ressources propres de l'université.



Aujourd'hui est une autre date majeure pour l'université de la Nouvelle-Calédonie avec l'ouverture du campus universitaire de Baco.

Là également le contrat de développement Etat/inter-collectivités a été sollicité – la décision étant prise par Mme Vallaud-Belkacem en 2016 et annoncée lors de sa venue à l'université de la Nouvelle-Calédonie.

L'université, la Nouvelle-Calédonie, la province Nord et la province Sud cofinancent le projet, dont la part très majoritaire revient à l'Etat.

L'université de la Nouvelle-Calédonie est l'université du pays ; la présence de la Nouvelle-Calédonie et de la province Sud dans le financement atteste évidemment qu'il en est de même pour son antenne à Baco.

Cette antenne est peut-être avant tout un outil d'aménagement territorial. Ainsi en métropole chacun, chacune, peut trouver une université à moins de 100 km de son domicile, le maillage est réel. En Nouvelle-Calédonie cela est plus compliqué si vous n'habitez pas dans le grand Nouméa et particulièrement pour les populations du Nord de l'extrême Nord ou des Iles.

Cette antenne fait de l'UNC une université multi campus comme quasiment toutes les universités métropolitaines.

En 2013, j'ai été élu président de l'université pour un mandat de quatre ans ; dans mon programme figurait la création d'une antenne de l'université en province Nord, ma profession de foi indiquait ainsi « il est proposé que l'UNC prépare l'ouverture d'une antenne pilote à Koné ».

Cet engagement a suscité à l'époque beaucoup de scepticisme.

Mais maintenant, grâce aux partenaires que j'ai cités, grâce également aux relais que nous avons pu avoir par nos parlementaires à Paris, l'antenne est une réalité – et nous avons même dépassé l'ambition première d'une antenne « pilote ».



Car le campus de Baco porte une ambition, j'y reviens dans un instant, mais surtout s'affirme immédiatement comme un lieu de plein exercice de l'enseignement supérieur et de la recherche !

Cette antenne est dirigée d'un point de vue administratif par Samuel Gorohouna docteur en économie de l'université de Paris 1, que vous connaissez, mais dont je voudrais tout de même rappeler le parcours remarquable.

Avant de revenir au pays et travailler d'abord pour la Sofinor, Samuel a fait un an de post-doctorat dans une université américaine (il en a profité pour devenir trilingue) et il a également travaillé six mois à l'ONU à New York. Qui peut en dire autant en Nouvelle-Calédonie ? Comme vous le savez, cela n'a pour autant jamais entamé son humilité.

Outil d'aménagement du territoire, outil de rééquilibrage par la formation, d'accélérateur des conditions du développement économique, je conçois également l'université et plus particulièrement encore le campus de Baco comme un outil d'émancipation !

Émancipation des femmes et des jeunes femmes ! Et il suffit pour s'en convaincre de voir la part de ces dernières dans les étudiants inscrits à Baco.

Si la part des filles y est si importante c'est que nombre d'entre elles n'ont pas pu pour des raisons financières, familiales, de maternité... suivre des études à Nouméa.

Corollairement à l'émancipation, je voudrais dire que les activités liées à la vie étudiante seront également déployées à Baco, ainsi en ira-t-il des dispositifs d'aide, de nos animations culturelles, de même que de notre politique contre les violences sexistes et sexuelles.

Et soyez bien certaine, Mme la membre du gouvernement, chère Isabelle, que particulièrement sur cette thématique l'université se trouvera toujours à vos côtés.



A ces étudiantes et ces étudiants courageuses et courageux je voudrais témoigner ma fierté, oui ma fierté !

Car je sais, bien entendu, ce que l'université à Baco représente pour vous comme opportunité.

Mais je sais aussi la difficulté des études et plus encore de la reprise d'études !

Je sais les contraintes, personnelles, familiales, collectives. Et je sais l'exigence des enseignements, je sais votre découragement fréquent (votre rage parfois!) mais je sais ce découragement quasiment toujours surmonté – grâce à vos efforts et avec l'aide des enseignants dont le dévouement est exceptionnel, au premier rang desquels Samuel et Laïsa – sans oublier l'investissement sans faille de Gladys.

Chères étudiantes et étudiants, je sais votre motivation, votre volonté de réussite, d'insertion, voire d'émancipation ! Je sais aussi les contraintes financières, parfois extrêmes, que beaucoup d'entre vous connaissent... les contraintes de logement, les contraintes de transport... qui toutes se surajoutent !

Je vous redirai tout cela, et davantage, quand d'ici peu nous procéderons à la cérémonie des premières diplomations. Vous deviendrez alors les ambassadeurs et ambassadrices de l'université ; votre rôle sera de faire comprendre à d'autres que tout cela est possible !!

Je reviens rapidement sur les contraintes financières que j'ai évoquées.

Certains étudiants et surtout certaines étudiantes se trouvent dans des situations extrêmement difficiles pas uniquement bien-sûr à Baco mais certains cas ici sont extrêmement marquants.

Or, nous ne disposons pas encore de la totalité des outils disponibles pour venir en soutien à ces étudiantes et étudiants.

Il existe des aides spécifiques au niveau national mais, malheureusement, ramenées au nombre d'étudiants, la Nouvelle-Calédonie est quatre fois moins dotée que l'ensemble métropole+DOM.



Cette situation, orthogonale à la loi sur l'égalité réelle des outre-mer, est appréhendée par nos représentants.

Le député Gomès s'en est entretenu avec la ministre Vidal, Madame Champmoreau va aussi prochainement intervenir, notamment auprès du CNOUS pour l'équité à laquelle nos étudiants ont droit !

M. le Vice-recteur suit également la situation et nous avons avec M. le Haut-commissaire une écoute extrêmement attentive.

Sur ce sujet, mais également sur d'autres sujets universitaires, il est crucial que les interventions des décideurs calédoniens s'additionnent dans une optique transpartisane.

Aucune volonté ici de ma part de jouer au donneur de leçons, je comprends trop bien les contraintes des uns et des autres... mais j'ai pu observer que d'autres territoires ultra marins obtiennent beaucoup auprès de Paris, notamment en termes universitaires, en conjuguant leurs forces.

Mais ne nous lamentons pas ! Surtout pas ! L'UNC a toujours eu, ou su, trouver les moyens et les capacités de son développement.

L'université va poursuivre ce développement en termes de recherche, de pédagogies innovantes et en matière infrastructurelle.

Dans le cadre des contrats de développement dits, trivialement, du « 9 milliards 4 », nous avons ainsi sollicité le cofinancement de nouvelles infrastructures : avec à Nouville un vectopole avec l'institut Pasteur et son activité d'entomologie, une base avancée de recherche à Lifou à proximité du centre Hnëxujia de Hnadro, et une extension ici même de notre antenne pour les activités de recherche.

Ladite extension sera mise à disposition du CRESICA – le Consortium pour la recherche et l'enseignement supérieur et l'innovation de la Nouvelle-Calédonie – une autre des réalisations dans lesquelles l'université est très fortement impliquée.



Et s'il n'y avait que ça ?!

Je vous ai parlé de l'autonomie des universités. Elle ne s'est pas traduite (au contraire !) par un accroissement des budgets des universités mais par une rationalisation et une compétition pour financer les actions dans le cadre d'appel à projets nationaux ou internationaux.

Les investissements d'avenir financés par le grand emprunt sous François Hollande ont donné des financements pour cela, toujours sur appel à projets. Pour résumer le principe je dirais que dans l'enseignement supérieur et la recherche on ne vous donne pas d'argent pour être performant on vous donne de l'argent si vous êtes performant !

La performance s'entend par la capacité à convaincre des partenaires, des collectivités participant au financement du développement universitaire, par la capacité à mettre en œuvre et à piloter un tel développement. En réalité, pour une université aujourd'hui sa performance est indissociable de sa crédibilité.

Cette crédibilité, l'UNC l'a acquise, de même que le CRESICA ! (Il suffit de relire concernant le CRESICA la déclaration de politique générale du Président Santa). Cette crédibilité fait de l'UNC un acteur incontournable de l'Enseignement supérieur-recherche-innovation dans le Pacifique Sud.

La performance s'atteste donc aussi par la capacité subséquente à obtenir des financements majeurs, y compris pour le fonctionnement de la structure, via des appels à projets à haute sélectivité.

Et dans ce cadre donc très compétitif, où en est l'université de la Nouvelle-Calédonie ? Nul besoin de nous comparer pour une fois aux universités de taille identique : nous sommes tout en haut de l'échelle !

Pour la réforme de nos licences passant du standard de trois ans à deux ans et demi ou trois ans et demi (réforme TREC) nous avons été lauréat d'un appel à projets du programme d'investissements d'avenir (le PIA) et nous avons obtenu 6 millions d'euros sur 10 ans ; ramené au nombre d'étudiants c'est plus que pour toute autre université lauréate – et de très loin.



Nous venons également d'obtenir un financement de 3,7 millions d'euros du PIA, en partenariat avec la DGE de la Nouvelle-Calédonie / vice-rectorat, pour optimiser la transition de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur.

Nous venons très récemment d'être lauréat d'un autre appel à projets – toujours du programme d'investissements d'avenir et à hauteur de 260 000 euros financés pour un programme de 660 000 euros – pour ouvrir à Wallis en 2022 une université numérique.

En termes de recherche nous sommes également lauréat d'un appel à projets européen dédié à l'agriculture familiale dans le Pacifique et à la résilience au changement climatique pour 1,4 millions d'euros.

En tant qu'université d'État nous étions éligible, non pas à ces financements, mais au droit à concourir.

Nous sommes la seule université d'Outre-mer lauréate de tels appels à projets des investissements d'avenir... pas une fois, pas deux fois mais trois fois ! Et ce n'est certainement pas fini.

Voici les éléments, malgré toute l'humilité océanienne, que je voulais partager aujourd'hui avec vous.

Avant de conclure, je voudrais affirmer que le développement de l'UNC se fera maintenant sur plusieurs sites : Nouville, Baco, Lifou probablement, Mata Utu, Port-Vila.

Le développement sur Baco sera impulsé par des formations nouvelles, qui seront adaptées aux spécificité territoriales, pensées avec la province Nord et destinées à accueillir des étudiants de tous points de la Nouvelle-Calédonie. Je remercie le président de la province Nord pour la confiance accordée, depuis de très nombreuses années, et la fluidité des relations avec ses équipes.



Ce développement sera conditionné aux moyens de fonctionnement de l'antenne dont je ne doute pas qu'ils seront à la hauteur de l'enjeu.

Aujourd'hui nous inaugurons donc le campus de Baco, dans 20 ans, dans 30 ans les étudiants et les étudiantes qui étaient ici pourront dire – comme nous – j'y étais !

Comme un clin d'œil, je vous dirais que nous ferons le bilan complet dans 70 ans puisque c'est la durée du bail qui nous lie au GDPL de Baco.